

**Commission de consultation
sur les pratiques d'accommodement
reliées aux différences culturelles**

MÉMOIRE

Le 17 septembre 2007

John Saywell

Grenville-sur-la-Rouge, Argenteuil
Lachine, Montréal

Préambule

- Un départ : société, culture, nation, identité, peuple
- Une destination : le Québec en devenir
- Un chemin : des questions en quête de réponse

Conclusions

Préambule

Mon nom est John Saywell.

Je suis né en 1954, à Victoria, Colombie-britannique.

J'ai grandi à Toronto et à Vancouver. À 20 ans j'ai immigré au Québec - par curiosité. Curieux de découvrir, curieux de savoir, curieux de sentir, curieux de vivre. Les études, le travail, la famille et encore des études et du travail. J'ai aimé et j'ai resté.

Ma compréhension du Québec, je l'ai acquise tantôt comme observateur, tantôt comme participant. Observateur comme étudiant de premier cycle en sciences politiques et économiques et ensuite à la maîtrise en Aménagement du territoire et développement régional à l'université Laval dans les années 70. Participant en tant qu'urbaniste en environnement, en patrimoine, en planification régional et en développement des communautés. Puis encore comme étudiant en droit civil et en *Common Law* à McGill, et ensuite avocat en droit des affaires américain au sein des barreaux de New York et du Québec. J'ai enseigné le droit des affaires américain (culture des affaires, culture juridique et droit comparé) à McGill pendant trois ans. J'ai rencontré René Lévesque. J'ai voté à toutes les élections et aux deux référendums. J'ai été candidat. J'ai été membre de la Commission de protection de la langue française, et puis de l'Office québécois de la langue française. J'ai été administrateur du Conseil de la Souveraineté du Québec.

Je suis québécois. Je suis québécois par choix. Je suis québécois par choix comme chacun et chacune de nous qui faisons le choix, à chaque matin, de continuer à vivre ici. Ici sur le territoire du Québec – *je suis de lacs et de rivières*. Mais surtout ici parmi ces gens qu'on appelle les Québécois – *les gens de mon pays, des gens de parole, qui parlent pour parler, qui parlent pour s'entendre*. Des gens généralement *lucides*, mais surtout *solidaires*, parfois *moutonnier* mais définitivement *débrouillard* et *fier*. Nous avons le choix de rester. Nous avons aussi le choix de partir. Si nous sommes ici aujourd'hui c'est parce que nous n'avons pas choisi les États-Unis, ni l'Ontario, ni la France. Ce n'est pas le Québec qui nous a choisi, ce sont nous qui avons tous choisi le Québec. Nous devons tous assumer notre choix. C'est notre premier devoir envers la société civile.

Ce court mémoire est offert dans un esprit de compréhension. Il comporte des observations qui cernent parfois des relations difficiles et portent une lumière terne sur certains agissements. Mon but ce n'est pas de blesser personne mais de jeter une lumière qui éclairera nos chemins respectifs.

1. Un point de départ : société culture, nation, identité, peuple

Depuis des siècles, le Québec forge son identité propre. En puisant dans ses six racines, comme dirait Jacques Bouchard, il s'est taillé une place parmi les peuples de l'espèce humaine. Le Québec-peuple a passé du statut de colonie, à province, à société distincte, à nation. Qu'en est-il?

Je crois qu'il est utile de retenir le concept de **société** pour désigner l'ensemble des fonctionnalités par lesquelles un peuple vit ensemble – ses institutions civiles, politiques, religieuses et juridiques. Au Québec, on retrouve les institutions formelles comme le catholicisme ou le droit civil, et des institutions informelles comme les sucres ou la soirée du hockey. Les institutions évoluent en présence des idées nouvelles et le monde qui nous entoure. Mais s'ils évoluent trop vite on ne s'y reconnaît plus. C'est le cas de le dire, on se retrouve dépaysé!

La culture. Est-ce la culture qui rend une société distincte? Les orchestres symphoniques, les *bestseller* en librairie et les chansons au palmarès ne sont que des produits culturels. La culture elle-même est plutôt l'ensemble de valeurs qui dicte nos comportements. C'est nos cordes sensibles. Culture de paix, culture de Kyoto, culture d'entraide, culture de show, culture de risque, culture d'entreprise,... Tout le monde en parle, le Cirque du soleil ou le disque de Mes Aïeux ne sont que l'expression de la culture que leurs membres et participants portent en eux.

Le peuple québécois, étant la somme de ses membres, et n'étant pas composé de clones et n'étant pas hermétique, est à tout évidence pluraliste et multiculturelle. Mais n'a-t-il pas une culture de base? Des valeurs fondamentales qui le définissent en tant que peuple, qui forment et qui guident la vie en société. Une culture fondamentale autour de laquelle se greffent des variantes : l'égalité des êtres humains entre eux, la liberté des peuples à l'égard de l'oppression du pouvoir, l'équité dans la justice. L'égalité, la liberté et l'équité peuvent s'exprimer de différentes façons mais ne sont pas négociables.

Si la société est surtout fonctionnelle, **la nation**, elle, est plutôt spirituelle. La nation vit dans nous. C'est l'âme collective, l'âme identitaire. C'est le feu qui s'allume quand un peuple chante son hymne national ou hisse son drapeau. C'est la fierté qu'on sent, nous, pour les accomplissements de nos compatriotes. La nation ce n'est pas un pacte de sang. Oui, elle peut se transmettre par filiation mais aussi par adoption. La nation ce n'est pas un avoir, ce n'est pas un faire, c'est un être. On peut la transporter avec nous en vacances, mais on peut aussi la perdre en restant chez nous. Pour la conserver il nous faut un peu de fierté, beaucoup d'amour et parfois de la patience.

Identité. Identifier. Distinguer. Discerner. Ce que nous avons de différent des autres. Je. Vous. Nous. Eux. Je m'identifie personnellement par mes institutions (nom, date de naissance, sexe, filiation, état civil), je me définie par ma culture (valeurs, principes, éthique, sensibilités,...). Nous nous *identifions* aussi comme peuple par nos institutions fondamentales (nom, territoire, charte, chef d'état, citoyenneté), mais nous nous *définissons* par notre culture collective (valeurs et attributs fondamentaux communs). L'individu se reconnaît parmi ses pairs et cherche à affirmer son identité propre, le peuple, lui, se reconnaît parmi les autres peuples et cherche à affirmer sa souveraineté. Est-ce l'identité qui rend la nation distincte?

Peut-on définir un **peuple** comme l'ensemble des gens qui partagent certaines valeurs fondamentales, qui choisissent de vivre ensemble dans le cadre de certaines institutions, qui portent dans leurs coeurs une identité commune qui, avec amour, devient l'essence d'une nation? À mon sens, le Québec-peuple s'est forgé une société distincte, en dépit de l'adversité historique, en luttant pour conserver sa langue française, son église catholique et son code civil. Aujourd'hui ces institutions-phares évoluent, elles sont même révolues, mais elles continuent à jouer un rôle important sur le plan identitaire. Le Québec-peuple ne porte plus la ceinture fléchée - c'est maintenant des manteaux Kanuk. Il va encore chaque année par million aux sucres et aux petits poissons des chenaux, mais il a troqué les perrons d'église pour les café-terrasses, les clubs de pêche privés pour des ZECs, et la messe pour Star Académie. La culture québécoise se manifeste partout depuis toujours – la joie de vivre de Céline, l'humour de Lise Dion, le patlin de Fred Pellerin, l'éthique de Richard Desjardins, l'audace de Jean Coutu, ... L'identité nationale se manifeste de Philippe Aubert de Gaspé à Gaston Miron en passant par Félix Antoine Savard et tous les autres.

Je reconnais que cette vision de la vie humaine sur Terre (société-culture-nation-identité-peuple) n'est pas partagée par tous, loin de là. Des études comme celui de Seymour Lipset confirment que les peuples américain et canadien-anglais ne partagent pas du tout les mêmes valeurs ni les mêmes aspirations que le peuple québécois.¹ L'individualisme des États-Unis et le formalisme institutionnel de la majorité anglo-saxonne au Canada sont l'antithèse du communautarisme du Québec. Si le sens de communauté prend une place centrale dans la société québécoise, elle est presque absente chez nos voisins. Les États-Unis ont chassé l'église de l'état et ont noyé la culture dans le *melting pot* pour mieux se concentrer sur la prospérité matériel. La majorité canadienne anglo-saxonne reconnaît le *bi*-linguisme statutaire, mais elle noie la culture québécoise dans sa politique de *multi*-culturalisme.

Il est donc normal que nos voisins nous reprochent de vouloir conserver notre intimité, notre communauté tissée serrée. Ils aiment bien se retrouver ensemble comme dans une fête de famille au festival de jazz, par exemple, ou apprécient qu'on se dépanne mutuellement au lendemain d'une tempête de neige, mais ils ne comprennent pas que cela est le produit-même de nos valeurs collectivistes, communautaristes et solidaires. Ils saisissent mal notre façon d'être, ils nous reprochent notre façon de faire. Enfin, ils s'accommodent mal de nous.

En conclusion, si je devais définir ce que c'est le Québec, je le décrirais avant tout comme une communauté de valeurs. Il comprend tous ceux et celles qui aiment ces valeurs et qui choisissent d'y contribuer. Notre frontière est ainsi ouverte sans autre condition que celle de vouloir se joindre à la société civile tel qu'elle est et d'y participer.

¹ Lipset, Seymour, « *Continental Divide* », Routledge. Aussi, des écrits récents d'un psychologue/consultant français vivant à New York exposent même ces différences en termes neurologiques. Les États-Unis, les Canadiens (anglais) et les Québécois auraient chacune tendance à faire appel à une partie différente du cerveau, leur dictant des modes de fonctionnement instinctif, rationnel et émotionnel respectivement.

2. Une destination : Le Québec en devenir

Que sera donc ce Québec de demain? Quels en sont les dénominateurs communs?

Le peuple québécois, vieux de près de cinq cents ans, est unique au monde. En Amérique du nord, j'estime qu'il constitue à peine 2% de la population et habite, en termes pratiques, que 2% du continent. Ses ressources ligneuses et énergétiques ainsi que son eau sont convoitées par ses voisins mais son identité distinctive est boudée. Il me paraît normal et légitime que le peuple québécois, tout aussi ouvert et inclusif qu'il soit, cherche encore au vingt-et-unième siècle à assurer sa survie, ou plus précisément à conserver la maîtrise-d'œuvre pour définir lui-même son avenir.

Nul ne pourra, ni devra, dicter où le Québec doit se rendre. Il existe cependant deux tendances qui rassurent. D'abord, dans la métropole montréalaise existe une réalité cosmopolite extrêmement riche, une véritable mosaïque de couleurs, de sons, de textures et d'idées. Si elle fonctionne bien c'est parce qu'en général les gens partagent, communiquent et s'apprécient. Exception faite des animosités découlant de l'annexion du Canada (français) à l'empire (anglais), Montréal a une expérience exemplaire d'accommodement des uns envers des autres – sans doute en raison d'une culture de base largement partagée par les français, celtique, italiens, portugais, grecs,... une culture latine vibrante et communicative. En dehors de la métropole, le Québec est plus homogène, couve plus les traditions dites « de souche », s'isole et se protège contre les ravages culturels de la mondialisation. Ce qu'il perd en manque de diversité, il gagne en intégrité. Le Québec a donc le meilleur des deux mondes parce qu'il possède en lui le moyen de reconnaître et de conserver son âme, tout en s'ouvrant sur un monde en évolution. L'incident d'Hérouxville est la preuve de cette capacité à se regarder, à se parler, à évoluer.

Il faut par ailleurs tenir compte d'un autre phénomène, l'immigration. À titre d'immigrant il y a trente ans, j'ai passé par les étapes successives de découverte, respect, appréciation et adoption. Ce processus présuppose qu'on réussisse chaque étape. On ne peut apprécier ni vraiment respecter ce qu'on ne comprend pas, et on ne peut pas comprendre la culture d'un peuple sans s'intégrer à sa société (*ce qui ne veut pas dire s'assimiler!*). Quand on s'intègre aux divers rouages de la société, on s'enrichi personnellement et on contribue. Or, une première génération d'immigrants qui n'arrive pas à parler le français ne pourra jamais s'intégrer ou comprendre – ce sont leurs enfants qui le feront. Aussi, une communauté d'immigrants qui apportent avec eux des croyances religieuses ségrégationnistes ne pourra pas non plus s'intégrer.

Mais quelles sont ces valeurs québécoises?

Je serais bien tenté de spéculer sur une mise à jour du volume de Jacques Bouchard. Pourrions-nous reprendre ses six racines, mettre à jour les trente-six cordes sensibles, et ainsi expliquer les prises de position particulièrement québécoises de la dernière décennie? Pour Kyoto, pour l'éolien, pour une protocole sur la diversité culturelle, pour l'altermondialisation, pour le Rwanda, pour le Liban, pour le mariage gay, pour l'égalité des femmes,... Y a-t-il là une piste pour dévoiler les valeurs fondamentales du Québec?

Essentiellement, ce n'est pas très important de définir le Québec dans son ensemble, encore moins de prescrire le Québec de demain. Ce n'est pas non plus très important de distinguer le Québec des autres nations. Mais c'est primordial de regarder en dedans de

nous et définir ou baliser les quelques valeurs culturelles qui sont les pierres angulaires de la société Québécoise, les valeurs sans quoi la pérennité de la société serait en péril, les valeurs qui sont les plus chers à la nation. Les valeurs non négociables.

J'en soumetts cinq pour la liste de discussion:

- **l'entraide** humanitaire et non le chacun-pour-soi,
- **l'équité** devant la justice et non une justice de pouvoir,
- **la responsabilisation civique** et non le je-m'enfoutisme,
- le **dialogue** comme modèle d'entente et non la violence; enfin
- **l'harmonie** écologique, économique, spirituel et autre, et non l'excessif ou l'extrême.

Ce sont toutes des valeurs enracinées dans l'histoire du Québec et qui animent ce que le Québec contemporain offre de mieux à la planète.

3. Un chemin : des questions en quête de réponse

S'il est risqué de vouloir réglementer des valeurs, il y va de notre survie de définir les règles de jeu qui assureront à tous et à toutes les moyens de les **découvrir**, c'est-à-dire s'intégrer. Il nous faudra aussi des règles pour s'assurer que ceux qui ne **respectent** pas des valeurs de base soient invités à partir – c'est le cas actuel avec le code criminel et les lois de l'immigration. Ceux qui n'**apprécient** pas ce qu'ils ont découvert seront toujours libres de partir de leur propre chef. Enfin ceux qui découvrent, respectent, apprécie et **adoptent** les valeurs culturelles fondamentales aboutissent naturellement à la citoyenneté.

La question d'accommodement est donc une question d'intégration et de respect. Que faisons-nous de ceux qui refusent de s'intégrer et qui s'empêchent en conséquence de s'informer de la culture et de participer à la société civile? Que faisons-nous pour ceux qui voudraient bien mais qui n'ont pas les moyens?

Voici donc une série de questions que je crois incontournables :

1) Est-ce que l'État doit continuer à tolérer les ghettos?

Tous les moyens doivent être pris pour soutenir l'intégration et interdire la ségrégation. Il existe pourtant au Québec des ghettos de pauvreté, des ghettos linguistiques, des ghettos d'âge d'or, des ghettos de religion, des ghettos de l'analphabétisation,... Un ghetto religieux n'est pas plus souhaitable ni acceptable qu'un ghetto social.

2) Doit-on inscrire le droit à l'intégration comme un droit fondamental?

Pourrait-on inscrire cette finalité dans la charte et en faire le cœur de la mission gouvernementale?

3) Pourquoi avons-nous encore des écoles ségrégationnistes sur le plan linguistique (public et privé) et religieux (privé seulement)?

La langue et la religion sont probablement les deux barrières les plus grandes dans la société alors que l'école est le milieu par excellence pour fonder une société de dialogue. Pourquoi ne pas avoir une seule école francophone non-confessionnelle, avec possibilité d'immersion anglaise pour tous, où tous les enfants de diverses religions se côtoient, se parlent et se découvrent. S'il en demeure des écoles dites privées, elles n'existeraient que

pour dispenser un programme pédagogique particulier accessible à tous, ou pour accueillir les enfants des visiteurs temporaires dans leur langue.

4) Doit-on interdire des formes de développement résidentiel basé sur la discrimination?

À l'instar des *gated communities* aux États-Unis, la clôture autour d'une communauté juive orthodoxe et les murs qui renferment un foyer pour personnes âgées, sont tous deux une mesure de notre échec à promouvoir une société ouverte et interactive. Où sont le dialogue et le partage qui font partie de nos valeurs? Comment valoriser le rôle de chacun dans la société quand on érige des murs réelles ou symboliques pour exclure les autres ou pour s'exclure soi-même.

5) La Charte de la langue française est elle toujours pertinente?

Devrions-nous plutôt l'enchâsser dans une Charte sociale? Quand la porte parole d'une communauté hassidique des Laurentides annonce à TVA *en anglais* qu'ils veulent ouvrir un dialogue avec les Québécois, il est clair que cette communauté a beaucoup de chemin à faire – à commencer par le choix d'une porte parole bilingue. Mais le dialogue, s'il en est, promet d'être extrêmement fertile.

6) N'y a-t-il pas une certaine réciprocité entre droit et devoir civil?

La démocratie repose sur un principe sacré : une personne = une vote, la majorité des votes l'emporte. Si on peut démontrer l'intégrité de l'électeur qui vote, qu'est-ce que ça change si le visage de la personne est voilé? Le directeur des élections a sûrement raison sur ce plan. Mais ça change que le voile symbolise le rejet des valeurs communautaires et d'égalité de notre société par la clandestinité et par la discrimination sexuelle que le voile représente. A-t-on raison d'être choqué que des personnes qui semblent réfuter et rejeter des valeurs fondamentales de la nation québécoise bénéficient tout de même du plus haut privilège de la société civile, soit le droit de vote?

7) Enfin, quoi faire de ce principe au Canada de la libre mobilité entre les provinces?

Cette liberté a permis l'afflux de dizaines de milliers de non-Québécois dans les rues de Montréal à quelques jours d'un scrutin référendaire québécois dans le but de s'ingérer dans le résultat du vote. Aussi, Québec est impuissant d'empêcher l'arrivée d'immigrants étrangers ou canadiens transitant ou en provenance des autres provinces. Y a-t-il lieu de revoir l'étendue des pouvoirs législatifs du Canada sur l'immigration au Québec? À quoi ça servirait de conférer au Québec des pleins pouvoirs en immigration s'il ne contrôle pas ses frontières interprovinciales?

Conclusions

- Je crois que la culture, cet ensemble de valeurs qui définissent qui nous sommes et comment nous vivons en société, c'est le plus proche qu'on peut arriver à l'âme d'un peuple.
- La culture du Québec est unique au monde. Elle est pluraliste. Mais elle est composée d'un minimum de valeurs qui sont essentielles à la survie même du peuple et de la nation. Ces valeurs sont non négociables.
- Le débat sur la sauvegarde des valeurs indispensables à une culture est au cœur de la préoccupation mondiale de la diversité culturelle. Les peuples sont justifiés de protéger leurs valeurs fondamentales contre l'érosion entraînée par la mondialisation.
- Le peuple québécois est une communauté ouverte à tous, à tous ceux et celles qui apprécient cet ensemble de valeurs et qui acceptent de vivre en conformité avec ses valeurs fondamentales.
- Une de ces valeurs touche particulièrement la primauté de la communauté - l'entraide, le partage, le dialogue. La notion de ghettos ou de ségrégation est incompatible avec la valeur de la communauté – que ce soit pour des causes religieuses, linguistiques, économiques, éducatifs ou autre. Tous doivent avoir l'occasion et les moyens de découvrir cette culture et de participer pleinement à cette société.
- La pluralité et l'ouverture de la société québécoise sont manifestes, surtout dans la métropole. Mais il y a une différence entre accueillir des contributions de personnes et groupes forts différents qui s'intègrent à la société et la respectent, et accommoder des personnes qui ne respectent pas les valeurs essentielles de la société ou refusent d'y participer.
- Intégration n'égale pas assimilation. Il est légitime de chercher l'intégration des divers groupes sociaux ou culturels dans la grande société québécoise. On réussit mieux avec l'entregent qu'avec la répression. C'est notre façon de faire. Mais il faut y voir!
- *L'accommodement raisonnable c'est celui qui s'effectue volontairement entre membres égaux d'une société pluraliste. L'accommodement déraisonnable est celui qu'on exige de la collectivité sans offrir en retour à cette collectivité sa considération ou son respect. Il n'y a pas de droit absolu à l'accommodement. C'est un privilège qu'on mérite, donant donant, qui passe par la pleine participation à la société civile et au moins le respect de ses valeurs fondamentales.*
- Tâchons de circonscrire ces valeurs les plus fondamentales et de les inscrire dans une charte d'application générale.